

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

E-mail: info@baulmes.ch

Le lundi et le jeudi: 8h00 - 11h00

Le mardi: 17h30 - 19h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Jeudi 29 mai 2014

Ballaigues	10 h 00	A. Gelin, Ascension, cène.
Rances	10 h 00	
Le Chasseron	10 h 30	E. Roulet.

Dimanche 1^{er} juin 2014

Les Clées	10 h 00	A. Gelin.
Baulmes	10 h 00	V. Richard.
Montagny-près-Yverdon	10 h 00	E. Roulet.
Giez	9 h 00	J.-J. Corbaz.
Grandson	10 h 15	J.-J. Corbaz

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE À BAULMES

1^{er} dimanche du mois: messe à 9 h 30

3^e dimanche du mois: messe à 9 h 30

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité

Conseil général - Convocation

Les citoyennes et citoyens de Champvent sont convoqués en assemblée du Conseil général le

mardi 10 juin 2014 à 20 h 00

au bâtiment communal, salle du Conseil

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel.
2. Lecture du procès-verbal du 10 décembre 2013.
3. Assermentation des nouveaux membres.
4. Préavis municipal N° 1/2014 sur la gestion et les comptes de la commune de Champvent durant l'année 2013 - rapport de la commission de gestion - débat et décision.
5. Préavis municipal N° 2/2014 concernant le règlement de police - rapport de la commission - débat et décision.
6. Préavis municipal N° 3/2014 concernant le règlement des cimetières - rapport de la commission - débat et décision.
7. Préavis municipal N° 4/2014 concernant l'arrêté d'imposition 2015 – rapport de la commission de gestion – débat et décision.
8. Renouvellement du bureau du Conseil.
9. Renouvellement de la commission de Gestion.
10. Communications de la Présidente du Conseil.
11. Communications de la Municipalité.
12. Interventions individuelles.

Le bureau du Conseil

Peuvent être demandés dès maintenant au Greffe municipal: copies des préavis et du procès-verbal portés à cet ordre du jour

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Attention

Il n'y aura **PAS DE PARUTION** du Bulletin des avis officiels

le mercredi 11 juin 2014

en raison du lundi de Pentecôte.

Merci de votre compréhension.

La rédaction



BAULMES

**Société de tir sportif Misterdam
Baulmes**

TIR MILITAIRE PO 300 mètres

Mercredi 28 mai 2014 de 18 h 00 à 20 h 30

Ne pas oublier le livret de tir et l'invitation.

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes

Tirs à 300 m

Mercredi 28 mai 2014 de 18 h 00 à 20 h 30

Tir militaire

Mercredi 4 juin 2014 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non-observation de cet avis.

La Municipalité



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Dispense d'enquête N° D-2014 / 01

Dans sa séance du 26 mai 2014, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête:

Propriétaires: HEFTI Cédric et Nadine

Auteur des plans: Bobst Paysagiste Yverdon

Nature des travaux: Aménagement d'une piscine semi-enterrée + terrasse plate-forme

Situation: Chemin des Plantaz 7 - 1443 Champvent

N° de parcelle: 443

Dérogation: Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général, dans un délai de 10 jours, dès le 28 mai 2014



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Elagage des haies et arbustes

En application des dispositions de la Loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les plantations ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation.

En bordure des voies publiques, aux croisées des routes, débouchés de chemins et tournants, les haies doivent être taillées périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur de 1 m. au dessus de la chaussée (règlement d'application de la loi sur les routes).

Les branches qui dépassent les limites de propriété et pouvant gêner le passage de véhicules et de piétons doivent être coupées.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Le délai pour l'application des dispositions qui précèdent est fixé au **1^{er} juillet 2014**.

La Municipalité



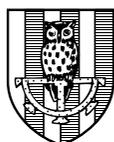
VALEYRES SOUS RANCES

Fauchage des banquettes Destruction des plantes nuisibles

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils ont l'obligation de faucher les banquettes ou bordures au droit de leurs parcelles.

Ils ont également le devoir de détruire les chardons, la folle avoine et toutes autres plantes nuisibles et ceci avant la formation de la graine.

La Municipalité



VUGELLES LA MOTHE

Conseil général - Convocation

Les citoyennes et citoyens de Vugelles-La Mothe sont convoqués en assemblée du Conseil Général, le **lundi 2 juin 2014, à 20 heures**

Ordre du jour

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal de la séance du 30.10.2013
3. Démissions/assermentations des nouveaux membres
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis n° 2014-01: Eglise - Travaux de rénovation
6. Préavis n° 2014-02: Comptes 2013
7. Préavis n° 2014-03: Arrêté d'imposition 2015
8. Préavis n° 2014-04: Règlement concernant les émoluments en matière d'aménagement du territoire et des constructions
9. Interventions individuelles
10. Divers

PS: Les préavis sont à disposition au bureau du greffe municipal.

Le bureau du Conseil



SERGEY

Bureau communal Greffe municipal Contrôle des étrangers

Le bureau sera fermé
du 2 au 10 juin 2014.

La greffe

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de la Commune de Sergey est convoqué en séance le **jeudi 12 juin 2014 à 20 h 00** à la salle de classe de la grande salle

Ordre du jour

1. Appel.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013.
3. Préavis 01/2014: Comptes 2013.
Rapport 01/2014 de la commission de gestion.
4. Préavis 02/2014 Arrêté d'imposition pour l'année 2015.
Rapport 02/2014 de la commission de gestion.
5. Préavis 03/2014: Modifications des statuts de l'Association Intercommunale de la Source Mercier.

6. Préavis 04/2014 : Règlement communal sur la protection des arbres.

7. Rapport 04/2014 de la commission permanente.
8. Nomination du bureau du Conseil Général.
9. Communications de la Municipalité.
9. Divers et propositions individuelles.

Le bureau du Conseil

Les personnes ayant leur majorité sont les bienvenues.



L'ABERGEMENT

Stand de tir

Le Tir Fédéral en campagne
aura lieu aux dates et heures suivantes:

Mercredi 28 mai 2014 de 17 h 00 à 20 h 00

Vendredi 30 mai 2014 de 16 h 00 à 20 h 00

Dimanche 1^{er} juin 2014 de 8 h 30 à 11 h 30

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles, aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité

Dispense d'enquête

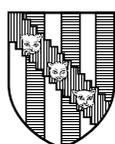
Dans sa séance du 19 mai 2014, la Municipalité a décidé de dispenser de l'enquête publique les travaux suivants:

Requérants: Salvi Monique et Roberto, Crêt des Bordes 5, 1355 L'Abergement.

Objet: Abattage d'un sapin qui sera remplacé par un autre arbre ou arbuste, parcelle n° 21.

Cet avis est affiché, pour information, aux piliers publics **du 22 mai au 10 juin 2014.**

La Municipalité



MATHOD

Demande de permis de construire N° P-2014-042-1-ME

Conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité de Method ouvre une enquête publique.

Propriétaire: Bugnon Sylvie

Droit distinct et permanent: Néant

Promis vendu: Néant

Auteur des plans: Goossens Eduard

Nature des travaux: Construction de 2 immeubles avec garage souterrain. Démolition bâtiment ECA 147, 220

Situation: Rue des Champs-du-Pont

N° parcelle: 89

Plan folio: 8

N°s ECA: 147, 220

Coordonnées: 533'030 179'670

Altitude: 445 m

Affectation: Zone village

Du: Plan général d'affectation

Degré de sensibilité au bruit: III

Dérogations: Néant

Le dossier peut être consulté au bureau communal dans un délai de 30 jours, dès l'avis d'insertion dans la Feuille des avis officiels du 27 mai 2014.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité



SUSCÉVAZ

Conseil général - Convocation

Les citoyens et citoyennes de Suscévaz sont convoqués en assemblée le

lundi 16 juin 2014 à 20 h 00
en salle de commune

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du précédent procès-verbal
3. Assermentation de nouveaux membres
4. Communications du président
5. Nomination du bureau (2 scrutateurs, 1 président, 1 vice-président)
6. Nomination de la commission de gestion
7. Préavis de la Municipalité no 19/2014: Comptes de la commune 2013:
 - a) Rapport de la commission de gestion
 - b) Décision
8. Préavis de la Municipalité no 20/2014: l'arrêté d'imposition 2015:
 - a) Rapport de la commission de gestion
 - b) Décision
9. Informations sur les comptes 2013 de la STEP intercommunale de la Condémine
10. Rapport de gestion de la Municipalité et communications municipales
11. Interventions individuelles

Le bureau du Conseil

L'annexe au préavis n° 20/2014 et l'arrêté d'imposition, peuvent être demandés au greffe municipal dès réception de la présente convocation. (tél. + fax 024 445 05 62, e-mail: suscevez.adm.com@bluewin.ch).



LIGNEROLLE

Avis à la population

C'est avec joie que l'Ensemble Romand de Cor des Alpes vous offrira une aubade le **samedi 31 mai 2014 de 11 h 15 à 12 h 00.**

A tous les amoureux de cet instrument, faites-vous plaisir et venez nous rejoindre.

La Municipalité

Depuis 25 ans
à votre service

www.solcreations.ch

SOLCREATIONS

TOUT POUR VOS SOLS
PARTOUT DANS LE CANTON

Tél. 024 426 07 26 – 021 887 74 30

Prenez rendez-vous,
on se déplace chez vous!

CREASOLS

RENOVATION DE PARQUETS
PARQUETS • MOQUETTES
PVC • LINO • STORES

079 213 52 93

DEVIS GRATUIT
POSSIBILITE DE POSE PAR NOS SOINS -
VENTE A L'EMPORTER.

SHOWROOM • 60-RUE 33 • BAULMES
B&R SCHUEFFER

WWW.CREASOLS.CH



Café - Restaurant

LA BAUMINE

1446 BAULMES - 024 459 14 73

Nous informons notre aimable
et fidèle clientèle que
«La Baumine» sera **fermée**

**du jeudi 29 mai au
lundi 2 juin 2014 inclus**

ainsi que

**du samedi 7 au
lundi 9 juin 2014 inclus**

Christelle et J.-P.

SKI-CLUB Baulmes

à la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Gottfried BERGER

Membre honoraire

*Papa de Richard, caissier de la société
et Eric, membre*

**GROUPEMENT «AÎNÉS» DE BAULMES - RANCES -
VALEYRES - VUITEBŒUF - PENEY**
Jeudi 12 juin 2014**COURSE ANNUELLE****Visite de lieux très intéressants dans le canton du Jura.****Accessibles à tous****Prix: Fr. 80.-/personne****Lieux de rendez-vous et heures de départ :**

Vuitebœuf-Peney (Hôtel de L'Ours): 7 h 00 - Baulmes (Hôtel de Ville) 7 h 15
Rances (Ecusson Vaudois) 7 h 30 - Valeyres (Grande salle) 7 h 45. Retour prévu vers 19 h.

Inscription jusqu'au **vendredi 6 juin dernier délai**, (heures des repas) auprès de
Serge Caillet à Baulmes - 024 459 14 27 Lucette Barbier à Rances - 024 459 20 20

*Les bénévoles***AUTO-MOTO-VÉLO**

**RESPECT
MUTUEL**

**Stores****Vente - Réparation****Patrik Jaccard****Le Noux - 1439 RANCES**

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants -
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes -
Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Portes de garage -
Entretien - Réparation - Motorisation*

**Avant l'arrivée des bêtes!
Pensez aux moustiquaires**

Avec Général Stores, les insectes restent dehors!

Devis gratuit, travail soigné

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

— SCÈNES de vie —

C'est un homme qui est attaché à un poteau dans une tribu cannibale..

Un cannibale s'approche et lui demande:

- C'est quoi ton nom?

Alors l'homme lui répond:

- Pourquoi me demandes-tu ça?

Le cannibale lui répond:

- C'est pour le menu !

Le directeur d'un chantier naval répond à un émir du Moyen-Orient :

- D'accord pour vous construire un yacht de cent mètres de long, avec le pont recouvert d'or et les bastingages en argent massif. Mais, malgré tout mon désir de vous être agréable, et quel que soit le prix que vous consentiez à y mettre, je ne peux, malheureusement pas, vous vendre, pour votre usage exclusif, la Méditerranée.

Pourquoi le jardinier arrose-t-il son jardin tout nu ?

C'est pour faire rougir ses tomates.

C'est un plongeur à bouteilles qui est en train de contempler la faune sous-marine.

Il en est à -15 mètres lorsqu'il remarque un gars à côté de lui, en apnée... Aucune bouteille d'oxygène ou quoi que ce soit de l'équipement du plongeur traditionnel.

Le plongeur bouteille descend alors à -20 mètres mais se fait rapidement rejoindre par l'apnéiste. Alors, un peu vexé, le plongeur descend à - 30 mètres... mais ne tarde pas à voir le gars en apnée se rapprocher de lui.

Énervé, il saisit sa craie et son petit écritoire hydrofuge et il écrit :

- QU'EST-CE QUE VOUS faites SI BAS SANS ÉQUIPEMENT ?

Et l'autre lui prend la craie et écrit :

- JE ME NOIE !

Les locataires du cinquième sont impossibles. Hier, ils ont frappé du pied sur le plancher pendant une demi-heure.

- Ils vous ont réveillé ?

- Non, heureusement ! A cette heure là, je jouais de la trompette !

Deux copains se croisent dans la rue :

- Dis donc ?! Comment fais-tu pour avoir toujours des super manteaux et imperméables, en revanche tes pantalons laissent à désirer.

- Ben, je n'ai pas encore trouvé de restaurant où les clients accrochent leur pantalon au portemanteau.

Julie et Roxane sont au restaurant. Le serveur dépose sur leur table deux morceaux de gâteaux un petit et un grand. Julie dit à sa copine:

- Vas-y sert toi

Roxane donne le petit morceau a Julie et garde le gros pour elle.

- Franchement lui dit Julie tu es pas mal impolie !

- Pourquoi ?

- Tu prends le gros morceau et tu me laisse le petit !

- Et toi qu'aurais-tu fait à ma place ?

- J'aurais pris le petit et je t'aurais donné le gros.

- Mais de quoi tu te plains alors ? Tu l'as eu ton petit morceau !

Santé - Massages - Beauté - Bien-être

Bon de frs 20.-*

sur un soin du visage ou du corps

Biodraineur, chromathérapie et huiles essentielles

Natacha Bersier

076 567 58 28

1532 Fétigny (à côté de Payerne)

cabinet-therapeutique.ch

*offre valable sur présentation de l'annonce -> 30.06.2014 aucun recours



Assemblée générale ARCAD

Association des raccordés du chauffage à distance de Baulmes

Les membres de l'ARCAD sont convoqués en assemblée générale statutaire le

**MERCREDI 4 juin 2014 à 19 h 30
à la salle des Fêtes de Baulmes.**

A l'issue de la séance, nous visiterons les installations de CABB avec explications et questions et nous invitons les personnes simplement intéressées ou désirant devenir membre d'ARCAD à participer à l'AG et à la visite des installations.

Au plaisir de vous compter nombreux à cette AG.

Le comité d'ARCAD

CAFÉ-RESTAURANT DE LA CROIX FÉDÉRALE

Gérard Morisset

Rue des Trois-Fontaines 2 - 1431 VUGELLES-LA MOTHE

024 436 21 73 - www.morissettraiteur.ch

Liste des animations - Mai/Juin

Quand	Quoi	Heure
Samedi 31 mai	PETIT BAL avec Fortissimo	Dès 19 h 30
Dimanche 1^{er} juin	DIMANCHE DANSANT avec Fortissimo	Dès 14 h 30
Samedi 7 juin	PETIT BAL	Dès 19 h 30
Dimanche 8 juin	DIMANCHE DANSANT avec Fortissimo	Dès 14 h 30
Lu. Pentecôte 9 juin	BAL avec F. Lachat	Dès 14 h 30
Samedi 14 juin	PETIT BAL avec F. Lachat	Dès 19 h 30
Dimanche 15 juin	THÉ DANSANT À STE-CROIX avec Pascal Clément	14 h 30
Vendredi 20 juin	MATCH AUX CARTES avec R. Fragnière	19 h 30
Samedi 21 juin	PETIT BAL avec F. Choffat	Dès 19 h 30
Dimanche 22 juin	DIMANCHE DANSANT avec F. Lachat	Dès 14 h 30
Samedi 28 juin	PETIT BAL avec F. Lachat	Dès 19 h 30
Dimanche 29 juin	DIMANCHE DANSANT avec Fortissimo	Dès 14 h 30

Pour les danses, possibilité de manger au restaurant avant le bal

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Grefe municipale de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

E-mail: info@baulmes.ch

Voici l'Abbaye de Baulmes

Fête des 13, 14 et 15 juin 2014

Grand cortège humoristique et folklorique

Vous pouvez encore vous inscrire pour participer avec un groupe ou un char à nos cortèges du samedi et du dimanche. **Inscriptions: 078 645 24 97**, Benoît Perusset

Nous comptons sur toute la population pour **la décoration de notre village** pour que la fête soit belle. Nous vous en remercions par avance

TIR DES JEUNES:

Il aura lieu le **vendredi 13 juin de 16 h 00 à 19 h 00, au stand 300 m avec «FASS 90»**. Vous avez entre 10 et 16 ans ? Alors venez nombreux (classement filles et garçons séparés)

Nous recherchons toujours de nouveaux membres, **vous avez 16 ans cette année ou plus, suisse ou étranger, rejoignez-nous !** Toutes informations auprès de l'Abbé Président Marc von Ow, **079 412 65 91**

PROGRAMME DE LA FÊTE

Vendredi 13 juin	19 h 30	Proclamation des résultats du tir des jeunes devant l'Hôtel de Ville, suivi du cortège et du lâcher de ballons sur le terrain de foot
	20 h 00	Ouverture de la salle, du bar et des manèges Bal avec <i>l'Echo des Ordons</i>
Samedi 14 juin	8 h 30/11 h 00	TIRS / 1 cible ouverte aux non membres
	14 h 00/17 h 00	TIRS / 1 cible ouverte aux non membres
	11 h 15	Assemblée générale à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville
	11 h 45	Prise du drapeau
	12 h 15	Repas à la salle des Fêtes
	18 h 30	Proclamation des Rois devant l'Hôtel de Ville
	19 h 15	Grand cortège folklorique suivi du Bal des Rois avec <i>l'Echo des Ordons</i> . Bar, caveau et manèges
Dimanche 15 juin	10 h 00	Distribution des prix du Tir de l'Abbaye et du Tir des Jeunes
	11 h 30	Vin des Rois devant l'arbre du 400° offert par la Commune
	12 h 00	Banquet officiel à la salle des Fêtes
	16 h 00	Grand cortège folklorique avec Rois et Reines, suivi du bal avec <i>l'Echo des Ordons</i> . Bar, caveau et manèges Remise des prix de participation aux cortèges

Venez nombreux à nos deux cortèges

Les 3 bals sont gratuits

Restauration chaude tous les soirs

PROGRAMME GASTRONOMIQUE: OUVERT A TOUS

Vendredi 13 juin : Pâtes offertes

Repas du samedi 14 juin: Prix 40.-

Terrine de lapin aux pistaches - Langue de bœuf **ou** Emincé de bœuf Stroganov
Pomme mousseline - Salade - Sorbet ou glace - Café

Banquet officiel du dimanche 15 juin: Prix 50.-

Salade de saison - Roastbeef, beurre aux trois poivres, pommes de terre carrelées, jardinière de légumes -
Trio de fromages - Mousse au chocolat et salade de fraises - Café

Si vous désirez réserver: 079 640 89 01, Louis Molnar